

Rehain'Actu



EDITO

Votre maire

Gérard COINSMANN

Le 15 mars 2020, vous m'avez renouvelé votre confiance avec une liste presque entièrement nouvelle. L'époque ne favorise pas le bénévolat, et assumer un mandat municipal pendant 6 ans, cela demande du temps et de la disponibilité. Je vous remercie de nous avoir fait confiance. Par ces temps troublés, il faut une équipe soudée, et nous le sommes.

Je représente toujours la Commune à la CCTLB, mais ayant soutenu fidèlement Hervé BERTRAND plutôt que Monsieur Bruno MINUTIELLO, je n'ai bien sûr pas retrouvé un poste de Vice-Président. L'avantage, c'est de m'avoir libéré du temps, pour m'occuper encore plus passionnément de notre village ; et puis n'ayant pas trahi notre candidat, contrairement à beaucoup, je suis en paix avec ma conscience.

Déjà 10 mois se sont donc écoulés depuis l'élection. 6 conseils municipaux se sont déjà déroulés. Pas d'affaires graves à l'ordre du jour. Tout le monde et surtout les Adjointes accomplissent un travail que je sais difficile.

De plus en plus de problèmes de voisinage et d'incivilités se présentent. La gendarmerie n'étant pas toujours la solution mais nous gérons chaque situation du mieux possible.

Comme vous avez pu le constater, nous avons enfin réalisé les travaux de notre château d'eau ; et les compliments reçus, tant des habitants, que des gens de villages voisins qui transitent par notre commune feraient rougir n'importe quel élu. Je rappelle que ces travaux, plus de 140 000,00 €, ont été intégralement autofinancés. Il faut hélas dire qu'un problème d'étanchéité non solutionné par les entreprises à ce jour, subsiste et nous contraint à continuer à nous fournir en eau à Lunéville, ce qui engendre des coûts importants.

Moins visibles pour l'instant, les travaux de la salle communale sont désormais terminés. Quelques finitions restent à faire pour obtenir l'agrément des services de l'État. Je peux vous dire d'avance que le résultat est extraordinaire. Les entreprises ayant œuvré, ont été courageuses en ces temps de confinement, et je voudrais saluer le travail accompli par notre équipe municipale. Le montant global s'élève à 469 054,22 € financés par la commune, par des subventions et par l'emprunt.

Ces deux réalisations à elles seules sont le reflet de l'engagement de l'équipe municipale précédente, poursuivies et achevées par l'équipe actuelle. Des travaux d'assainissement devraient démarrer dans le village ancien, ceux de Chauffontaine sont gelés pour l'instant pour des raisons budgétaires.

Je ne voudrais pas finir sans remercier l'équipe sortante, les adjointes et tous les conseillers pour le travail accompli.

Je profite de cet édito pour vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de prospérité, et que surtout cette nouvelle année soit meilleure que 2020.



ÉQUIPE MUNICIPALE



Gérard COINSMANN
Maire
Conseiller communautaire



Malik BOULEFRAKH
1er adjoint



Martine CHOPLIN
Conseillère municipale



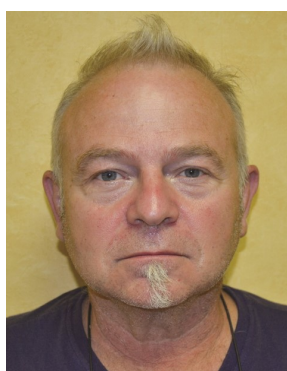
Pascal DIDIER
Conseiller municipal



Michaël DIDIERJEAN
Conseiller municipal



Michel OUDIN
Conseiller municipal



Daniel PERNOLLET
Conseiller municipal



Rolande STAUFFER
Conseillère municipale



Christine THOMAS
Conseillère municipale
Conseillère communautaire
suppléante

COMMISSIONS COMMUNALES

Le Maire est président de droit de toutes les commissions.

Forêt

DIDIER Pascal, GÉRARDOT Grégory, JACQUEY Anastasia,
SZYMCZUK Anne, OUDIN Michel

Jeunesse et aînés

BOULEFRAKH Malik, SZYMCZUK Anne, CHOPLIN Martine,
THOMAS Christine, JACQUEY Anastasia

Travaux bâtiments communaux et sécurité

BAILLEUX Frédéric, BOULEFRAKH Malik, GÉRARDOT Grégory,
DIDIERJEAN Mickaël, DIDIER Pascal, PERNOLLET Daniel, OUDIN Michel

Ecole

BOULEFRAKH Malik, BAILLEUX Frédéric

Communication et relation avec l'extérieur
BOULEFRAKH Malik, BAILLEUX Frédéric

Fleurissement et décors de Noël
SZYMCZUK Anne, CHOPLIN Martine

CCAS Commission communale de
BOULEFRAKH Malik, CHOPLIN Martine



Anne SZYMCZUK
2ème adjointe



Frédéric BAILLEUX
3ème adjoint



Grégory GÉRARDOT
Conseiller municipal



Anastasia JACQUEY
Conseillère municipale



Elise WINGER
Conseillère municipale



Sylvie ZINS
Conseillère municipale

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lou BÉERLET 31 Mai 2020

Laura MATHIEU 2 juin 2020

Antoine XEUXET 15 juin 2020

Juliette JEANDON-POUSSOT 18 juin 2020

Céleste BERNARD 24 juin 2020

Léonie CAPPELLA 4 août 2020

Noémie CAPPELLA 4 août 2020

Kendra VOIRIN SIMON 7 décembre 2020

Kélya GOFFELMEYER SACHOT

14 décembre 2020

Manon LEONARD 26 décembre 2020

*Tous nos voeux aux nouveau-nés et
aux heureux parents*

MARIAGES

Fabien DOPP et Élise WINGER

*Tous nos voeux de bonheur
aux nouveaux mariés*

DECES

4 Mai 2020

JACQUEL Geneviève Marie Thérèse
épouse PREVOT Louis

5 Mai 2020

BUZZI Jean Alexis

30 juillet 2020

GRAND Denise Fernande
épouse SOUDAN Robert

*Nous présentons nos sincères condo-
léances aux familles éprouvées*

Frédéric, SZYMCZUK Anne, STAUFFER, Rolande, GÉRARDOT Grégory

avec les associations

Frédéric, THOMAS Christine, WINGER Elise, OUDIN Michel

et

Martine, DIDIER Pascal, PERNOLLET Daniel, JACQUEY Anastasia

du Service de l'Action Sociale

Martine, WINGER Elise, OUDIN Michel

En voiture avec LULU

Financée en partie par les Pouvoirs Publics, LULU est le nouveau service d'auto-partage zéro émission accessible par tous les habitants de la CCTLB (Communauté de Communes du Territoire de LUNEVILLE à BACCARAT). Elle permet de rendre de multiples services à toute personne titulaire du permis de conduire.

Pour REHAINVILLER, ce véhicule électrique est basé rue Pierre Eugène MARIN.

Un guide d'utilisation a été distribué récemment à tous les Rehainvillois. Vous y trouverez les différentes modalités à accomplir pour faire une réservation (site INTERNET : www.lulu-autopartage.fr). Si besoin, la mairie met un ordinateur à disposition pour l'inscription.

LULU peut être réservée à partir de 3€/l'heure avec un abonnement de 5€/mois ; à partir de 5€/l'heure pour un usage occasionnel.

Avec LULU, roulez PROPRE et pas CHER...



Foyer socioculturel

Les entreprises qui avaient été retardées par la COVID 19 ont désormais terminé les travaux du foyer socioculturel. Ces travaux ont permis d'améliorer l'isolation thermique et phonique. Une climatisation a été installée et des sanitaires supplémentaires, dont deux dédiés au personnel et aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), ont été ajoutés. Une révision de toiture, un agrandissement de l'espace plonge et cuisine ont également été réalisés, ainsi qu'une mise aux normes de l'assainissement et un éclairage basse consommation.

Nos agents techniques ont pris le relais pour aménager l'extension d'une pièce destinée au stockage du matériel pour les associations.

La salle sera opérationnelle en début d'année 2021. Les tarifs de location pour les particuliers à partir de janvier 2021 :

- 80 € pour un apéritif, vin d'honneur ou goûter, occupant les locaux pour la ½ journée,
- 175 € pour une durée de 24 heures,
- 250 € pour le week-end.

Une caution de 400 € sera nécessaire pour toute location. Les tarifs ci-dessus comprennent la location de la vaisselle.



Le Château d'eau

La construction du château d'eau date de 1936.

La rénovation de son réservoir sur tour de 100 m³ est en voie d'achèvement.

Quelques travaux sont encore en cours au niveau de l'étanchéité.

Des perturbations sur le réseau de distribution d'eau, liées à ces travaux, peuvent encore survenir les matins entre 7h00 et 8h00.

La rénovation du château d'eau a également été l'occasion de réaliser une fresque en trompe l'œil.

Le coût total des travaux est estimé à 137 133,10 € TTC.